



WOODENHA

BIME[®]



PROCÉDÉ EXCLUSIF D'IGNIFUGATION
POUR L'EXTÉRIEUR DES BARDAGES EN BOIS

→ LARGE CHOIX
D'ESSENCES

→ CLAIRE-VOIE
ET SYSTÈMES
CONTINUS

→ À PARTIR DE 18 MM
D'ÉPAISSEUR

→ FINITION À HAUTE
TENEUR EN AGENTS
ANTI-UV

→ RAPPORTS
DE CLASSEMENT
EUROCLASSE B OU C

Procédé BIME®

Le **procédé BIME®** (Bois Ignifugé dans la Masse pour l'Extérieur) est le système unique d'ignifugation, optimisé pour assurer la meilleure sécurité passive contre l'incendie lorsque des éléments en bois sont mis en œuvre à l'extérieur.

Notre mission est de permettre l'utilisation du bois en extérieur afin de contribuer à la sécurité des personnes, des animaux et des biens dans le contexte de la réglementation incendie.

Des **Euroclasses B et C** ont été validées sur plusieurs essences (mélèze, douglas, Mokalam® fraké, red cedar, épicéa, chêne rouge, contre-plaqué Okoumé) dans des configurations de profils et de poses variées, et des tests sur d'autres essences sont en cours.

Performances durables

La pérennité des systèmes **BIME®** a été évaluée selon le protocole de la **NF EN 16755** qui évalue la durabilité de la performance au feu. Cette évaluation de performance est sanctionnée par un Rapport de Classement de Durabilité, exigé par le **Guide Bois Construction et Propagation** du feu par les façades en application de l'**IT 249** version 2010 et par le document du ministère de l'Intérieur : « Comportement au feu de produits et d'éléments de construction » (Fév. 2023).



“ Notre offre est en expansion continue afin de couvrir le maximum de configurations de pose imaginées par les architectes pour les parements intérieurs et extérieurs en bois des bâtiments neufs ou en rénovation. ”

Jean-Baptiste AUREL

Fondateur Woodenha - Président du syndicat professionnel GTFI (Groupement Technique Français contre l'Incendie) - Membre de la Société des Experts Bois

Évolution des systèmes

Comme tout matériau de construction, le bois s'entretient afin de conserver ses qualités de départ : état de surface, couleur, comportement au feu, etc. Plus l'état initial du bardage sera conservé, plus la durée de service sera longue.

Bien qu'il n'y a pas d'obligation réglementaire d'entretien des bardages en bois et que les tests de réaction au feu après vieillissement ont été effectués sans aucune maintenance, nous conseillons un programme de révision de vos bardages BIME® selon une chronologie indicative disponible sur demande qui s'adaptera à votre projet.



Les Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) sont en cours d'écriture pour le procédé BIME® (toute essence) et pour les gammes Ignipli® et Multiplay®. **Date prévue d'édition Janvier 2025.**

Procédé industriel



Le procédé d'ignifugation pour l'extérieur est constitué de **3 étapes indissociables** :



1 Ignifugation, vide et pression en autoclave

Les bois sont d'abord pesés et introduits dans l'autoclave. Après un vide initial, le produit ignifuge en phase aqueuse, incolore, inodore, inorganique et sans C.O.V. est forcé à pénétrer sous pression jusqu'au cœur des éléments.



2 Séchage artificiel et fixation des ignifuges

Il s'agit de faire évaporer l'eau du liquide ignifuge, pour conduire le bardage vers son humidité de service (16% ± 2%) selon le DTU 41.2. Cette action a également pour effet de stabiliser les ignifuges sur la matrice du bois.



3 Application du saturateur BIME® FI

C'est l'application d'une finition non-filmogène, en phase aqueuse et sans C.O.V. à base d'huiles issues de l'agriculture qui contribue à la pérennité de la performance au feu. Elle est pigmentée selon des teintes plus ou moins translucides.



Procédé BIME® revêtement façade bois

Woodenha Industries
300, rue de l'Île aux Moutons
44340 Bouguenais

02 40 56 71 75
contact@woodenha.com



woodenha.com



LE TRI
+ FACILE

